Le commerce équitable, levier trop méconnu de la transition agroécologique

Les agricultures familiales en Afrique de l'Ouest font face à une crise écologique profonde : dégradation des sols, perte de biodiversité, dépendance coûteuse aux intrants de synthèse, problèmes sanitaires, rentabilité insuffisante… Tout cela fragilise les familles paysannes. En s'attaquant aux injustices économiques, le commerce équitable reconfigure non seulement les échanges commerciaux, mais permet aussi aux organisations de producteur·ices de dégager de nouvelles ressources pour investir dans la transition agroécologique grâce à un soutien financier, technique et organisationnel.

On ne le sait pas toujours, mais les labels de commerce équitable incluent également des garanties en matière de pratiques environnementales. Leurs référentiels prévoient des mesures concernant l'adoption, par les organisations de producteur·ices certifiées, de pratiques agroécologiques de gestion intégrée de la fertilité des sols, de lutte intégrée contre les ravageurs, de protection des ressources naturelles et de la biodiversité, et de lutte contre la déforestation. La certification Symbole des Producteurs Paysans (SPP) et BioPartenaires requiert même la certification biologique des produits, avec l'application des pratiques agricoles que cela implique.

Financer les coûts de la transition

Au-delà des critères des labels, la nature même des relations commerciales équitables joue un rôle clé pour faciliter la transition agroécologique des exploitations familiales. En garantissant des prix plus élevés et plus stables, des contrats pluriannuels et des primes de développement aux coopératives, ces mécanismes offrent aux familles paysannes des marges de manœuvre essentielles pour investir dans des pratiques durables. Ces fonds peuvent ainsi couvrir directement les coûts de la transition agroécologique ou faciliter l'accès au crédit pour financer la main-d'œuvre, acquérir du matériel végétal pour la diversification des cultures, ou encore moderniser les équipements et accéder à la petite mécanisation. Ce modèle de contractualisation équilibré entre acheteurs et coopératives sécurise également les investissements engagés sur le long terme : gestion durable de la fertilité des sols, micro-irrigation, installation d'arbres au sein de systèmes agroforestiers… Autant de leviers qui, bien au-delà du commerce, renforcent la résilience des systèmes de production face aux défis climatiques et économiques.

À titre d'exemple, la transition d'un système de culture du cacao en monoculture vers des systèmes agroforestiers diversifiés nécessite des investissements de départ souvent hors de portée pour la majorité des familles de producteurs. Pour les planteurs, des prix du cacao élevés et plus stables sont des conditions indispensables pour passer le cap. Les familles se heurtent cependant à une difficulté majeure : disposer, au moment opportun (en fonction des calendriers agricoles), de la trésorerie nécessaire pour engager ces transformations. L'accès à un service adapté de crédit pour les familles paysannes peut alors s'avérer décisif. À titre d'illustration, la coopérative ivoirienne CAMAYE a pu obtenir un crédit de l'organisme financier ADVANS pour mettre à disposition des membres la liquidité requise pour installer des cacaoyères associant des légumineuses, des arbres fruitiers et forestiers, augmentant ainsi la biodiversité cultivée et renforçant la résilience des exploitations face aux aléas climatiques.

La dimension économique n'est pas la seule condition de succès : la rentabilité de tels investissements dans l'agroforesterie requiert également de disposer de compétences techniques pour que les performances agronomiques et économiques attendues des systèmes agroforestiers mis en place soient bien au rendez-vous.

LA TRANSITION D'UN SYSTÈME DE CULTURE DU CACAO EN MONOCULTURE VERS DES SYSTÈMES AGROFORESTIERS DIVERSIFIÉS NÉCESSITE DES INVESTISSEMENTS SOUVENT HORS DE PORTÉE POUR LA MAJORITÉ DES FAMILLES. DES PRIX DU CACAO ÉLEVÉS ET PLUS STABLES PERMETTENT DE PASSER LE CAP.

Contribuer à la sécurité alimentaire et aux systèmes alimentaires durables

Pour les planteurs de cacao, membres de CAMAYE, les investissements agroécologiques ont eu des incidences positives dans d'autres domaines : la diversification des cultures a renforcé l'autoconsommation des productions vivrières par les familles. Elle a aussi permis d'augmenter leur pouvoir d'achat sur les marchés locaux grâce à la vente des récoltes issues de ces systèmes diversifiés, notamment durant les deux premières années de transition vers l'agroforesterie. Enfin, cette dynamique a favorisé une plus grande disponibilité de produits locaux – issus de pratiques agroécologiques – sur le marché interne. Autant de contributions à la sécurité alimentaire des familles et à la durabilité des systèmes alimentaires locaux.

Des organisations paysannes renforcées

Le commerce équitable, (parfois associé à des programmes de soutien), favorise également l'émergence d'organisations paysannes (OP) robustes. Ces OP bénéficient d'un accompagnement pour renforcer leur gestion interne et leur solidité financière, ce qui leur permet d'assurer une mission de conseil agricole sur les pratiques agroécologiques : formations, champs-écoles,

AVSF

Champ-école qui réunit les producteur·ices de la coopérative SCEB en Côte d'Ivoire, appuyée par AVSF dans le cadre du programme Equité : lieu d'échange, d'apprentissage et d'amélioration des pratiques agroécologiques en matière de cultures cacaoyères.

échanges entre paysan·nes, etc. Les organisations peuvent aussi nouer des partenariats avec la recherche et les services techniques publics, et certaines mettent en place des dispositifs de recherche-action pour évaluer les innovations agroécologiques. Par exemple, les coopératives CAMAYE et SCEB ont démontré, en collaboration avec l'Institut de Recherche et de Développement (IRD), que l'association de bokashi, biochar et d'autres matières organiques liquides a augmenté les rendements des cacaoyères de leurs membres de 600 kg/ha à 1600-1800 kg/ha.

Des OP solides facilitent l'accès de leurs membres aux intrants agroécologiques ou biologiques (fertilisants bio, biopesticides, etc.) à des prix souvent subventionnés par leur activité commerciale. Elles permettent aussi l'acquisition d'équipements agricoles utiles à l'adoption de pratiques agroécologiques (pulvérisateurs, tronçonneuses, etc.) et l'accès au matériel végétal nécessaire à la diversification des systèmes de production (semences, plantules, arbres fruitiers, etc., notamment pour les systèmes agroforestiers basés sur le cacao et le café).

Dialoguer, co-construire pour des politiques favorables aux transitions

La mise en réseau des OP certifiées au sein des plateformes nationales du commerce équitable permet d'influencer les systèmes de garantie, en renforçant les standards pour les transitions agroécologiques et en plaidant auprès des pouvoirs publics pour un soutien accru à ces transitions. Cela inclut la reconnaissance légale du commerce équitable, le soutien aux OP, ainsi que le financement d'innovations.

Ces actions visent également des enjeux plus larges comme la sécurisation foncière, l'accès aux intrants agroécologiques/biologiques et un conseil agricole adapté. Les réseaux du commerce équitable doivent aussi permettre d'établir des alliances avec d'autres acteurs, notamment les réseaux paysans et les militants pro-agroécologie, afin de défendre l'émergence de politiques publiques internationales de régulation des filières favorables aux transitions agroécologiques, en reprenant certains principes et outils du commerce équitable.

Les contrats de commerce équitable, via ses principes et mécanismes, constituent ainsi un puissant levier de promotion et de facilitation des transitions agroécologiques. L'efficacité du commerce équitable peut certes être renforcée lorsqu'il s'accompagne d'un appui complémentaire apporté par la coopération, mais son potentiel transformatif reste avant tout conditionné à l'existence de volumes de ventes suffisants pour que le cercle vertueux s'opère.

Mobiliser le commerce équitable dans la construction de politiques publiques de soutien aux transitions agroécologiques et dans les stratégies d'approvisionnement des opérateurs économiques pourrait donc amplifier ces dynamiques, et favoriser l'émergence de filières durables à plus grande échelle. ■

Fulbert Dago et Edem Komlan
Responsables du programme Équité pour AVSF en Côte d'Ivoire
f.dago@avsf.org
e.komlan@avsf.org

Moussa Barro
Ingénieur du Développement Rural, AVSF Burkina Faso
m.barro@avsf.org

Romain Valleur
Responsable du pôle "Organisations paysannes et marchés, AVSF"
r.valleur@avsf.org

PROGRAMME éQuité

Équité est un programme financé par l'AFD et le FFEM et mis en œuvre par Commerce Equitable France et AVSF depuis 2016 en Afrique de l'Ouest, dans le but de contribuer à l'amélioration des revenus des petits producteur·ices membres des coopératives certifiées en équitable, tout en adoptant des modes de production respectueux de l'environnement et contribuer ainsi à la transition agroécologique des filières de la sous-région.

Le programme renforce des capacités organisationnelles et commerciales des coopératives, appuie l'amélioration de la transformation et de la traçabilité des produits, l'amélioration des techniques de production suivant des pratiques agroécologiques telles que l'agroforesterie, mais également lutte contre les inégalités du genre dans une logique de durabilité des filières agricoles.

EN SAVOIR PLUS :

www.programme-equite.org
www.avsf.org

Promouvoir l'agroforesterie dans la culture cacaoyère face aux enjeux de la durabilité de la filière, AVSF 2025.

Mise en place de biofabriques pour la production de biofertilisants et biorépulsifs par les coopératives de cacao, AVSF 2025

Mise en place de pépinières pour développer l'agroforesterie dans les filières cacao et karité, AVSF 2025